



États généraux de l'outre-mer : synthèse n°13

Paris, lundi 22 juin 2009

Madame, Monsieur,

Chère Amie, Cher Ami,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle synthèse hebdomadaire des *États généraux de l'outre-mer* (EGOM). Cette synthèse est un service exclusif de l'ACCD'OM (*Association des communes et collectivités d'outre-mer*), qui est la seule à vous offrir un aperçu d'ensemble de ces États généraux. Elle reprend la revue de presse établie chaque jour par l'ACCD'OM, ainsi que les contributions que vous nous adressez par courriel ou sur notre site Internet :

<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/>

Pour contribuer vous-même, il suffit de vous rendre sur ce site et de vous y exprimer ! (Vous pouvez aussi nous envoyer un courriel ou un fichier Word, nous le mettrons en ligne pour vous.) Tous les sujets sont bienvenus : vie chère, emploi, autonomie et article 74, santé, cellule familiale, homophobie, sport...

À vous la parole !

Pays par pays, notre site vous permet de vous tenir au courant de l'actualité des EGOM dans votre pays, comme dans l'Hexagone. Vos contributions sont précieuses ! Nous nous ferons un devoir de les transmettre à l'État et de veiller à leur prise en compte (nous avons d'ailleurs signé une convention en ce sens avec la *Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer*).

Solidairement,

*Pour l'ACCD'OM,
David Auerbach Chiffrin,
chargé de mission États généraux
Téléphone : 01 48 00 94 73 | Télécopie : 01 48 00 00 06*



États généraux de l'outre-mer | Semaine du 15 au 21 juin 2009

«Comme une étrangeté installée en son for intérieur»

Synthèse n°13 établie par l'ACCD'OM |
Association des communes et collectivités d'outre-mer

RESUME - Selon **Dom Hebdo**, recevant lundi 15 juin l'ensemble des présidents et rapporteurs des ateliers des Etats généraux venus des quatre DOM, de Mayotte et de Saint-Martin, **Yves Jégo**, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, a estimé que ces Etats généraux décrétés par le chef de l'Etat sont devenus « *un succès populaire* », après avoir démarré avec un « *diesel* ». Selon le correspondant de France-Antilles à Paris, **FXG**, Yves Jégo a indiqué que « *le gouvernement souhaite faire de l'après états généraux un moment fort de réalisation, avec un suivi sur 10 ou 15 ans* ». - Interrogé par France-Antilles, le 15 juin, **Richard Samuel**, coordonnateur national des États généraux, estime que « *Le plus important est de rétablir la confiance* ». - Selon **Europe 1**, le **président de la République** sera aux Antilles les 25 et 26 juin et aurait en fait attendu que la situation se normalise ; Pour éviter tout malentendu, **Elie Domota**, le leader du **LKP**, à la pointe du mouvement du début d'année, serait invité à le rencontrer. Dans *Le Monde*, Fred Constant, Daniel Maximin et Françoise Vergès estiment que « *rien ne serait plus étonnant que - comme par enchantement - les milliers de personnes qui ont rempli les rues de Pointe-à-Pitre à Saint-Denis, de Cayenne à Fort-de-France, se soient précipitées dans les ateliers ouverts dans chacun des quatre territoires. D'une part, l'histoire milite en faveur de la méfiance par rapport aux initiatives venues de Paris. Cette méfiance envers l'Etat, soupçonné d'indifférence ou de mépris, coexiste avec une profonde attente de son action, mais avec un Etat qui joue son rôle avec plus d'humilité et plus de respect. L'Etat doit écouter et entendre et ne pas se défaire... Enfin, est-il utile de souligner la nécessité d'un nouveau discours de légitimation des outre-mer au sein de la République ? Au-delà de ses causes immédiates, ce que la crise récente a également révélé avec force, ce qui presse avant tout, du petit artisan au fonctionnaire, du demandeur d'emploi à l'étudiant, du chef d'entreprise à l'agriculteur, c'est bien d'éradiquer ce sentiment diffus mais tenace, culpabilisant à l'envi, de*



coûter plus à l'Etat qu'on ne lui rapporte, d'être toléré mais pas véritablement reconnu par la France, de se sentir comme une étrangeté installée en son for intérieur. »

GUADELOUPE - France-Antilles (le 15 juin) interroge les Guadeloupéens sur leurs attentes relatives aux Etats généraux : « *Avec la précipitation, je ne pense pas que l'on va gagner ou trouver la solution adéquate pour trouver un consensus* », estime Joseph, technicien ; « *Après les 44 jours de grève, tous les Guadeloupéens doivent s'intéresser aux états généraux, car cela nous fera avancer* », pense au contraire Jocelyn, cuisinier. - Un dénommé **Bellaciazio** nous informe (15 juin) : « *Nous n'irons pas à Paris* », affirment la jeune avocate du LKP, **Sarah Aristide**, et son confrère, **Patrice Tacita**, convoqués à Paris afin d'être mis en examen. Ils avaient déposé plainte, dénonçant le fait que leurs lignes téléphoniques aient fait l'objet d'interception. - Le 16 juin, *France-Antilles* donne la parole à **Elie Domota**, selon qui des points bloquent : les prix des produits de première nécessité, les tarifs bancaires et, surtout, l'accord Bino ; le Smic guadeloupéen à 1.500 euros ne passe pas. - Mercredi 17, le quotidien annonce que « *les syndicats membres du LKP lancent une semaine d'action, à partir de lundi [22]. Rappelons que Nicolas Sarkozy arrive le 26...* » - **France-Soir** s'intéresse à la Guadeloupe, le 18 juin, et rapporte les propos de **Willy Angèle**, à la tête du **Medef Guadeloupe** : « *La Guadeloupe doit faire face non seulement aux conséquences de la crise que traverse l'économie mondiale mais aussi aux conséquences des blocages qui ont paralysé l'île pendant 44 jours. Cela se traduit par une destruction très nette de l'emploi et une diminution considérable de l'activité économique. Nous estimons que cette dernière a chuté de 20 à 30 % par rapport à 2008 et nous avons de sérieuses interrogations sur l'avenir... Nous ne passons pas notre temps à chercher des responsables et des boucs émissaires... Un des problèmes majeurs de l'île est le chômage des jeunes. Eh bien, nous avons créé au début du mois de juin un groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification des jeunes en vue de développer la formation en alternance ! Voilà une action concrète... Par ailleurs, nous n'avons pas abordé le facteur le plus embêtant des prix en Guadeloupe qui est le coût du transport. La traversée de l'Atlantique d'un container de métropole vers la Guadeloupe coûte environ 1.800 euros. Pour faire baisser les prix et avoir les mêmes prix qu'en métropole, il faudrait créer un système de continuité territoriale en subventionnant le transport par exemple.* »

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/quadeloupe>



MARTINIQUE - Le PPM est arc-bouté sur l'autonomie « *constitutionnelle* », estime *France-Antilles* le 15 juin : **Serge Letchimy** propose qu'une première consultation soit faite rapidement sur une collectivité unique régie par l'article 73. Le lendemain, le quotidien s'interroge sur les « *compétences possibles de la nouvelle collectivité* », notamment : « *La collectivité peut prendre des mesures favorisant l'accès aux emplois salariés du secteur privé au bénéfice des personnes justifiant d'une durée suffisante de résidence sur son territoire ou des personnes justifiant d'une durée suffisante de mariage, de concubinage, ou de pacte civil de solidarité avec ces dernières. A égalité de mérite, de telles mesures sont appliquées dans les mêmes conditions pour l'accès aux emplois de la fonction publique de la collectivité de Martinique et des communes.* » **Monique Carnier-Banny et Philippe Bouvier**, correspondants de l'ACCD'OM, demandent dans une contribution (17 juin) la « *mise en application sans délai d'un transport maritime et fluvial de personnes et de matériaux* », expliquant notamment : « *Les matériaux venant des carrières du nord de l'île seraient transportés par barges vers différents points de stockage où les transporteurs routiers viendraient s'approvisionner. Ainsi, Saint-Pierre retrouverait le calme et la sérénité indispensable à une ville d'art et d'histoire sans avoir à recourir à la construction d'une rocade très coûteuse. La mise en place de ce projet est un défi pour nos collectivités car il remet en cause un certain nombre de nos comportements, mais c'est à ce prix que la Martinique pourra retrouver sa caractéristique insulaire, sa joie de vivre et son attrait touristique.* » Dans deux autres contributions, ils demandent également l'instauration d'un « *revenu d'existence* » et la création de « *coopératives d'achat pour les produits de première nécessité* ». Le même jour, *France-Antilles* revient une énième fois sur le débat entre articles 73 et 74, indiquant notamment que si les compétences éventuellement obtenues dans le cadre de l'article 74 portaient sur la libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux, les règles de la concurrence, le droit d'installation, le commerce extérieur, la Martinique devrait sortir de l'Union européenne et aurait le statut de pays et territoire d'outre-mer (PTOM). Les Antilles-Guyane, redoute cependant le quotidien, peuvent quitter « *la prudence, la stabilité, politique, et institutionnelle des départements, pour endosser et subir le désordre politico institutionnel récurrent de la Polynésie française* ». Le lendemain dans *France-Antilles*, **Pierre Suedile**, secrétaire général adjoint du RDM (Rassemblement démocratique martiniquais), appelle à « *réformer les institutions car la dignité passe aussi par la responsabilité* ». Lors du Congrès du 18 juin, réunissant les conseils généraux et régionaux de Martinique, **Alfred Marie-Jeanne** affirme que « *pour remettre l'Homme et la Femme au cœur du développement, il nous faut avoir la main sur les outils phares que constituent la politique de l'éducation, la politique de l'emploi, la politique culturelle et sportive. De même, pour valoriser notre potentiel*



naturel, nous devons avoir autorité sur les questions relatives au droit domanial et foncier, au droit minier, à la gestion du sol et du sous-sol martiniquais, à l'exploitation du domaine maritime et à la maîtrise de la zone économique exclusive. De même encore, pour mieux aménager durablement notre territoire, réclamons le droit de mettre en œuvre une politique de transport, une politique énergétique, une politique environnementale en lien direct avec nos atouts. » Pour sa part, **Claude Lise** estime que « *les élus ont pu largement expérimenter les limites des possibilités offertes par la réforme constitutionnelle de 2003, dans le cadre de son nouvel article 73. Certes, les assemblées locales peuvent demander, dans leurs domaines de compétences, des habilitations au Parlement pour procéder localement à des adaptations de textes législatifs ou réglementaires ou pour fixer elles-mêmes des règlements applicables sur notre territoire dans un nombre limité de matières. Mais la mise en œuvre de ces habilitations passe par des procédures complexes et à l'issue toujours incertaines. Est-il besoin de rappeler, par exemple, que nous attendons depuis près d'un an et demi une réponse à une demande d'habilitation tendant à créer en Martinique un indispensable périmètre unique de transport terrestre et maritime ?* » - Peut avant, *Politiques publiques* rapportait cette position du groupe des progressistes et démocrates : « *Dans le 74, il n'y a aucune possibilité d'être habilité dans des domaines de compétences gérés par l'Etat (le social, le fiscal)... Sérieusement ! Comment pourrait-on conduire une politique du développement sans interventions dans ces domaines ? C'est irréaliste, et cela notamment dans le domaine du logement, de l'habitat de l'écologie, de l'urbanisme, de la santé...* » - Le 13 juin, **Dom Actu** demande si les békés sont « *les boucs émissaires des problèmes sociaux et identitaires de la Martinique* » : un homme d'une quarantaine d'années, prendra la parole pour raconter comment une entreprise béké « *avait refusé de lui céder un poste vacant de chef comptable alors qu'il était le plus ancien de la boîte. L'entreprise préférera, par la suite, embaucher un chef comptable dans l'Hexagone* » ; une jeune femme cadre supérieur, en revanche, expliquera que les békés lui ont « *offert la chance de travailler en Martinique, tout en reconnaissant que la grande majorité des cadres sont blancs* ». - Le slogan phare du mouvement social de février, « *Matinik sé ta nou, Matinik sé pa ta yo* », a servi de catalyseur au débat, rapporte France-Antilles le 15 juin, en précisant que l'interrogation qui se posait étant de savoir qui sont ce « *nou* » et ce « *yo* ». Fabrice, cadre, estimait ainsi : « *Je suis viscéralement Martiniquais et fier de l'être. Je suis un descendant d'Africains réduits à l'état d'esclavage. Mais je ne suis pas un descendant d'esclaves, ça n'a aucun sens. Je ne suis pas non plus un métis. Je suis Martiniquais... Pour moi, un Martiniquais, c'est quelqu'un qui a de profondes attaches vis-à-vis de la Martinique, quel que soit son groupe ethnique, et qui participe au développement de ce pays* ».

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :



<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/martinique>

GUYANE - Le débat public semble toujours aussi inexistant au niveau de la société civile ou politique ou au niveau des médias. Seul **Michel Champon**, préfet coordonnateur des États généraux en Guyane nous envoie, comme à l'accoutumée, sa lettre hebdomadaire qui évoque (le 18 juin) un débat public tenu à Maripa-Soula, commune accessible uniquement par voie d'eau (des pirogues en 2009 !) ou par voie aérienne (50 minutes de vol depuis Cayenne). Propositions avancées : Equiper ces arrière pays de sources d'énergie fiables (énergies renouvelables ? panneaux solaires, chauffe-eau solaires etc. qui n'existent pas !). - Equipement en systèmes de communication modernes (téléphone encore rare, internet haut débit dont dispose semble-t-il le Surinam, juste de l'autre côté du fleuve !) - Prise en compte de la tradition et mise en place de conseils coutumiers à l'instar de la Nouvelle-Calédonie (question juridique à étudier) - Actions fortes pour les jeunes (animation, formation) - Liaisons (une route ? l'aménagement le fleuve pour du grand gabarit peut être ?) - Revoir la question d'une liaison aérienne subventionnée qui est toujours saturée et dont les tarifs ne permettent ni aux locaux ni à leurs marchandises de se transporter facilement (et qui ne dispose d'aucun équipement pour véhiculer des produits surgelés !) - En conclusion, « *des attentes fortes de toutes les autorités (état, région, département,) mais aussi un besoin ressenti fortement de dynamiser le secteur et de faire jaillir des énergies et des projets dans une population encore très dépendante des minima sociaux (d'où des échanges inégaux avec le Surinam où le commerce est actif !)* ».

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :

<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/guyane>

LA REUNION - Dans le *JIR (Journal de l'île de La Réunion)*, **Kiltir partou** (14 juin) demande la fin de l'indexation des salaires : « *Il y a 56 000 fonctionnaires alors 52 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté, remarque Laurita Alendroit. Ça demande un changement de mentalité mais l'argent ainsi récupéré pourrait être versé dans une caisse de solidarité active* ». Et ainsi permettre la création d'emplois dans des secteurs mal pourvus, comme le médico-social. Autres propositions : la signature d'une charte avec les partenaires sociaux « *pour donner la priorité de l'emploi, à compétences égales, aux Réunionnais* » ou une « *meilleure représentation du créole dans les médias pour créer un environnement bilingue où*



même la signalisation des routes serait indiquée en français et en créole ». - Le 15 juin, *Témoignages* rapporte que la CGPME dépose un recours contre l'accord interprofessionnel du COSPAR : « *Nous sommes prêts à accepter l'accord si on retire le mot interprofessionnel du titre, si on retire les branches structurées, si on retire les entreprises disposées à signer des contrats d'intéressement avant la fin de l'année, et si on retire les entreprises de moins de 20 salariés appartenant au secteurs définis par la LODEOM* », a déclaré **Jean-Louis Lecoq**. - Le 18 juin, le JIR annonce la visite de **François Fillon** prévue les 9 et 10 juillet : « *Il y sera bien entendu question des états généraux de l'Outre-mer mais également du RSTA, déjà en vigueur.* » - **Charles Durand**, correspondant de l'ACCD'OM, nous signale cet article de *Témoignages* (19 juin) : « *Le Parti communiste réunionnais (PCR) fait part de plusieurs propositions pour élargir le marché réunionnais accessible aux produits locaux. Cela peut par exemple être un accès prioritaire de la production locale à la restauration collective dans les administrations. Une proposition qui nécessiterait une dérogation au code des marchés publics.... Fabriquer localement l'engrais à partir de la biomasse... Chaque année, l'État paie des personnes pour qu'elles déménagent à La Réunion : Pourquoi pas ne pas proposer un moratoire afin d'élargir l'accès des Réunionnais à la fonction publique ?* » - Le 15 juin, *Témoignages* indiquait que le **COSPAR** « *fait gagner toute la population* » : « *Les prix ont baissé au mois de mai. Et sur les 12 derniers mois, la hausse des prix est freinée. Pour l'alimentation hors produits frais, l'inflation était au mois de mai de 3%, contre 6,5% avant les grandes manifestations organisées au mois de mars à l'appel du COSPAR.* » Le 18 juin, le quotidien ajoute : « *La lutte menée par le COSPAR, avec la mobilisation massive des Réunionnais, a non seulement permis d'obtenir la satisfaction de plusieurs revendications urgentes (carburants, gaz, tarifs bancaires, baisse des prix de 254 produits de première nécessité...) mais a également abouti à un accord interprofessionnel signé entre le Medef et les syndicats qui prévoit un bonus pour les salariés touchant jusqu'à 2,16 SMIC. A cela s'ajoute aussi un versement de 100 euros par l'Etat au titre du RSTA (SMIC à 1,4 SMIC). Près de 150 millions d'euros vont être injectés dans l'économie au titre du RSTA.* » - Le 18 juin, *Témoignages* annonce que « *www.reunion.fr, le nouveau site Internet de la destination Réunion, est en ligne. Fédérant la majeure partie des prestataires touristiques de l'île, il a vocation à inciter les touristes, locaux ou de l'extérieur, à venir découvrir ou redécouvrir La Réunion. Pierre Vergès, président de Île de La Réunion Tourisme (IRT), a présenté ce nouvel outil ce mercredi 17 juin. Il a aussi annoncé le lancement de l'édition 2009 de la campagne de promotion touristique.* »

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/lareunion>



ERRATUM - Par courriel du 18 juin, **Paul Hoarau** apporte la précision suivante :

La synthèse des états généraux de l'ACCD'OM n°12, cite le passage suivant du « *nouveau contrat pour La Réunion* » : « *La Réunion...n'est pas en France mais en Indianocéanie...avec leurs voisins et cousins comoriens, malgaches, mauriciens et seychellois, les Réunionnais devront participer à la construction de la Communauté Indianocéanienne, afin d'ouvrir à nos peuples, un espace économique commun élargi, de proximité et solvable.* »

Cette citation est tout à fait exacte et il ne faut rien en retirer.

Mais coupé de son contexte, compte tenu des mentalités actuelles, ce passage du « *nouveau contrat* » peut porter à croire que nous voulons sortir de notre appartenance française et européenne. Ce qui est faux. Le passage suivant remet les choses en perspective : « *La Réunion - française, passionnément française - n'est pas en France, mais en Indianocéanie* ». La conclusion est plus explicite : « *C'est maintenant que doit s'élever la voix d'une Réunion identifiée, libre et responsable, au sein de la République une, indivisible et diverse.* »

Le texte intégral de Paul Hoarau :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/hoarau4.doc>

MAYOTTE - **Mayotte Hebdo** (12 juin) évoque « *une retraite décente pour tous* » : « *Lundi 8 juin au local des associations culturelles de Labattoir, la première réunion publique des états généraux de l'Outremer a rassemblé une centaine de personnes venue discuter des conclusions des travaux de l'atelier n°5 sur le dialogue social. Pendant plus de deux heures, la question des retraites a été au cœur des débats. Si tout le monde était d'accord pour s'aligner sur le régime métropolitain, la population devait également prendre conscience qu'avec l'augmentation des cotisations, il faudra que les salariés mettent davantage la main à la poche s'ils veulent une retraite plus décente.* » **Michel Taillefer**, président de l'atelier, expose que le montant moyen de 300 € par mois, contre 600 € en métropole, tient au plafond de cotisations qui est de 912 € à Mayotte alors qu'il est de 2.859 € en Métropole. - **Malengo** annonce la visite de **François Fillon**, le 11 juillet. - Concernant la formation des prix, le 16 juin, le **Quotidien de La Réunion** évoque, nous rapporte Charles Durant, correspondant de l'ACCD'OM, des taxes douanières de 5,6% dans l'Hexagone contre 41% à Mayotte.



Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/mayotte>

- - -

SAINT-MARTIN - RAS.

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/saintmartin>

HEXAGONE - La commission *Egalité & Discriminations* met en ligne, le 22 juin, son rapport d'étape rendu public le 9 juin :

<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/20090609-99.pdf>

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/hexagone>

POLYNESIE FRANCAISE - Selon *lilobora*, correspondant de l'ACCD'OM, « *Il faudrait mettre en place un organisme de surveillance auprès des commerçants au sujet des marges qu'ils pratiquent. Il ne sert à rien de baisser la TVA ou autre si les commerçants triple ou quadruple le prix d'achat!!! La TVA reste encore un bon prétexte pour les commerçants d'arrondir leurs prix. Pourquoi se plaindre ensuite des achats sur Internet ou aux USA quand on s'enrichit au profit des autres!!! Les commerçants ne sont pas les plus démunis, ils ont choisi de l'être en ramassant le maximum ! Seuls ceux qui ont diminué leur marge (autrefois exorbitante), devenue raisonnable ou équitable, peuvent 'en sortir.* » - Le 16 juin, **Tahiti Presse** rend compte de l'ouverture des Etats généraux par **Oscar Temaru**, président de la Polynésie française : « *L'horizon que nous nous fixons, c'est l'indépendance* ». Le lendemain, le quotidien rapporte que le **la mana te Nunaa** - parti indépendantiste - « *approuve totalement* » cette orientation donnée par Oscar Temaru en souhaitant « *qu'une stabilité des institutions soit garantie* » par « *un scrutin de liste à deux tours avec circonscription unique et prime majoritaire* » ; cependant, la **CGPME**, première organisation patronale représentative en Polynésie française, indique avoir réuni ses membres en urgence suite à ces déclarations : prônant « *l'indépendance économique* » plutôt que « *l'indépendance politique* », la CGPME refuse de « *cautionner* » ce « *débat idéologique* » et s'abstiendra donc de participer aux réunions de travail des États généraux. Autre réaction : le partenaire principal d'Oscar Temaru, le groupe To Tatou Ai'a emmené par Gaston Tong Sang, estime que « *la présence de la France en Polynésie reste l'élément le plus sûr de notre développement économique durable et serein. Les sommes importantes allouées chaque année, le soutien de notre monnaie, les programmes d'éducation de notre*



jeunesse, sont autant d'atouts que nous apporte la France dans notre quotidien ». - RFO rapporte qu'**Adolphe Colrat**, haut-commissaire de la République, a rappelé que le cap pour le représentant de l'Etat était la République et que la loi démocratique fondamentale était le suffrage universel (16 juin). A partir de là, « *il n y a pas à s'inquiéter de l'expression des diverses sensibilités politiques* », a-t-il dit. **Jean-Christophe Bouissou** et **Eleanor Parker**, autonomistes, ont regretté en termes modérés que M. Temaru ait profité de l'occasion pour célébrer l'indépendance. - Sept ateliers de travail doivent réfléchir ensuite sur des thèmes qui vont de la gestion économique de l'après-nucléaire à la culture polynésienne. Doivent aussi être examinés le plan de relance, le renforcement de la cohésion sociale, les grands projets structurants et le développement durable. Plusieurs centaines de personnes se sont déjà inscrites dans les ateliers, selon le Haut-commissariat de la République.

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/polynesiefrancaise>

- - -

NOUVELLE-CALEDONIE - RAS (suite des élections provinciales).

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/nouvellecaledonie>

SAINT-BARTHELEMY - RAS.

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/saintbarthelemy>

SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON - RAS.

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/saintpierreetmiquelon>

WALLIS-ET-FUTUNA - RAS.

Pour consulter l'intégralité de nos informations et prolonger le débat :
<http://www.etatsgenerauxoutremer.net/wallisetfutuna>

- - -